

**Zeitschrift:** Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde  
**Herausgeber:** Historische und Antiquarische Gesellschaft zu Basel  
**Band:** 4 (1905)

**Artikel:** Peter Ochs und Basel in den Jahren 1801/02  
**Autor:** Luginbühl, Rudolf  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-111681>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Peter Ochs und Basel in den Jahren 1801/02.

Von

Rudolf Luginbühl.

Durch die Güte des Fräulein Stapfer sind mir nachträglich noch einige Faszikel Briefe aus dem Nachlasse ihres Großvaters, des helvetischen Ministers Philipp Albert Stapfer<sup>1)</sup> zugekommen, Briefe, die an diesen von verschiedenen mehr oder weniger berühmten Zeitgenossen geschrieben wurden. Darunter befinden sich auch zwei von Peter Ochs aus Basel, der eine datiert vom 28. Februar 1801, der andere vom 12. Januar 1802. Der zweite war begleitet von einem Schreiben an den schweizerischen Landammann Alois von Reding, den Ochs damals noch in Paris wähnte. Die Briefe bilden zu den über 30 Briefen auf der hiesigen vaterländischen Bibliothek (O. 25<sup>2)</sup>) aus der Zeit seines entscheidenden Pariser Aufenthalts im Winter 1797/98 eine wichtige Fortsetzung. Sie geben uns neue Aufschlüsse über P. Ochsens literarische Betätigung, ganz besonders aber interessante Details über die Verfolgungen, denen er und Legrand in Basel ausgesetzt waren. Sie folgen hier in getreuem Wortlaut.<sup>2)</sup>

<sup>1)</sup> Vergl. R. Luginbühl, Phil. Alb. Stapfer, zweite Ausgabe 1902; R. Luginbühl, Aus Ph. Alb. Stapfers Briefwechsel in den Quellen zur Schweizergeschichte, Bd. XI und XII, wo sich Bd. XI, Einleitung S. LXXX, Regest und Auszüge aus einem Brief des P. Ochs an Stapfer vom 23. Mai 1808 finden. — <sup>2)</sup> Das Datum, in beiden Briefen neben der Unterschrift stehend, wird hier vorangestellt.

## I.

le 28 Février 1801.

*Citoyen Ministre.*

Depuis le jour, où, contre la teneur du contrat synallagmatique de ma démission<sup>1)</sup> portant que, si je la donnais, je serais traité partout en Suisse avec égards, depuis le jour où, dis-je, on me fit insinuer à Ouchy et ensuite à Berne de quitter ces endroits, je ne sache pas avoir éprouvé de ces mouvements que j'appellois autre fois mouvements d'indignation, et je commençais à croire que j'étais devenu impassible même contre l'ingratitude. Mais la lettre contre-révolutionnaire de Weiss<sup>2)</sup> m'a prouvé que j'ai encore une ame. Voyez, me suis-je dit, comme il aurait envie de faire prendre ceux qui se sont empressés de le faire rentrer! Voyez, en déclamant contre nous, il nous oblige de faire connoître sans ménagement ce qu'on étoit autrefois! — De prendre la plume, de faire imprimer ce qu'elle traça dans une heure d'indignation et de vous en envoier les exemplaires ci-joints.<sup>3)</sup> Veuillez, citoyen ministre, les agréer comme une marque de mon souvenir, si ces vers étoient mieux faits, je dirais, comme une marque de l'estime vraie et illimitée que, quoiqu'on ait pû vous dire, j'ai toujours eue et aurai toujours pour vous. Vous remettez-vous à faire des vers? allez vous dire. Oui, je fais à présent une tragédie...<sup>4)</sup> pour rire dont le 1<sup>er</sup> acte se passe sous terre (savoir dans un souterrain), le second sur terre (sur une place publique), le 3<sup>e</sup> sur mer (dans un vaisseau), le 4<sup>e</sup> dans le feu (près du Vésuve) et le 5<sup>e</sup> en l'air (dans le chateau d'une haute montagne). Si l'on découvre d'ici à ce que ce 5<sup>e</sup> acte

<sup>1)</sup> Vergl. J. Strickler, *Aktensammlung aus der Zeit der helvetischen Republik*, IV, 863; *Anzeiger für Schweizergeschichte*, VIII, 460 ff. — <sup>2)</sup> Vergl. J. Strickler, *Franz Rud. Weiß (1751—1818)*, *Neujahrsblatt der Literarischen Gesellschaft Bern*, 1897. — <sup>3)</sup> Leider fand sich nirgends ein Exemplar dieser gedruckten Gedichte des P. O. vor. Herr Dr. J. Strickler teilt mir auf meine Frage gütigst mit: «Verse von Ochs sind mir nirgends vorgekommen; solche über ihn habe ich freilich gefunden, aber nicht aufgezeichnet.» — <sup>4)</sup> Vergl. A. Gessler, *Basler Jahrbuch 1894*, S. 106—186: Peter Ochs als Dramatiker; doch wird dort dieser Tragödie keine Erwähnung getan.

soit achevé, un cinquième élément, je trouverai moyen d'ajouter tout exprès un sixième acte à ma tragédie. Pour nous prouver que je m'exerce dans tous les genres, je joins aux imprimés des vers<sup>1)</sup> mis au bas de chacun des portraits qui tapissent mon cabinet de travail. Peu s'en faut que je n'en fasse sur les jours de folie ou de démence qu'ont eû nos incorrigibles et dont les bons, les raisonnables et les corrigés ont bien ri. Les dits incorrigibles ont cru sérieusement que la contre-révolution était faite. Le Lällen-Koenig avoit été rétablie; un peintre rebarbouilloit déjà les armes du canton; certain ministre Kraus qui avait dit, l'été dernier, à ses catéchumènes que si les François gagnoient, il ne croiroit plus à la justice de Dieu ou autre platitude de ce genre, passoit et repassoit devant mes fenêtres d'un air grotesque de triomphe; d'autres Olybrins de ce calibre en foisoient autant; un écolier du gymnase avoit donné à ses camarades des vers<sup>2)</sup> dans lesquels étoit dit entre autres gentillesses que j'étois mûr pour la mort (zum Tode reif), qu'il falloit aller creuser ma fosse et que ce seroit un bain de roses; un beau matin à 5 heures on étoit venu me réveiller en battant de plus de dix tambours, en jettant des cris et poussant des hurlements en lançant contre mes volets des pierres et des batons; le soir on avoit frappé avec violence à l'une de mes portes, et le lendemain je trouvai dans mon jardin devant mes fenêtres une espèce de grosse grenade dont la meche n'avoit brûlé qu'à moitié. Tous ces messieurs, grands et petits, sont à présent rentrés dans leur coquille et ne disent mot. Jugez-les par le trait suivant. Un officier qui est en quartier chez moi, dit à l'un d'eux: «Quoi, parce que le peuple peut se donner une constitution, vous vous imaginiez que la contre-révolution étoit faite! Que sont 7 à 800 de vos bourgeois ci-devant privilégiés auprès du reste de la ville et surtout du canton?» «Bah!» fut la réponse, «ce reste est trop bête, et on les auroit bientôt eu réduits.» — Vous demanderez peut-être ce qu'est le Lällen-Koenig. C'est une tête couronnée

<sup>1)</sup> S. S. 283. — <sup>2)</sup> Schmähgedichte auf Ochs finden sich u. a. auf den Blättern 36, 37, 38 und 39 des Miszellenbandes Q 71<sup>2</sup> der vaterländischen Bibliothek in Basel. Vergl. besonders auch Daniel Burckhardt: Die politische Karikatur des alten Basel im Bericht des Basler Kunstvereins 1903, S. 32 ff.

placée sur l'horloge de la tour du Rhin, regardant l'autre rive et tirant à chaque vibration du balancier une énorme langue, rouge comme du sang. On avoit assez inutilement ôté cette antiquaille lors de notre révolution. On la replaça dernièrement sans trop savoir non plus ce qu'on faisoit. C'est ce qui me fit demander en plaisantant, si notre municipalité étoit devenue patriote et françoise. J'ai découvert autrefois où je faisois des recherches sur notre histoire que cette tête avoit été placée pour se moquer d'un duc d'Autriche et de ses chevaliers qui avoient échoué dans un complot contre l'évêque et la bourgeoisie. Donc, en replaçant cette tête, on pouvoit paroître se moquer des Autrichiens, de n'avoir pu rétablir notre aristocratie et d'avoir même été obligés de signer l'indépendance de la république helvétique et la liberté qu'aurait le peuple (non les bourgeois privilégiés des anciennes villes capitales) de se donner une constitution. Au reste ce Lällen-Koenig est de nouveau à bas. Quel domage d'ôter à des Lälle-Burger leur Lälle-Koenig!

Je pense que mon libraire va bientôt imprimer les deux derniers volumes de mon histoire de Bâle ce qui va m'occuper cinq à six mois, vu que j'en veux revoir les premières épreuves. Il a demandé 300 souscriptions; il n'en a encore que 200. Je pense que la paix définitivement faite, les 100 restants se trouveront.<sup>1)</sup>

Des trois propriétés que j'avois ici, je viens d'en vendre deux, il est vrai, avec perte; j'ai vendu 100/m  $\text{fl}$  de France ce qui me revenoit a passé 160/m  $\text{fl}$ ; mais il est des époques, où l'on est comme destiné à perdre sur tout. De la 3<sup>me</sup> propriété j'ai admodié ce qui est de rapport, et si je voulois m'éloigner, je trouverois du jour au lendemain un locataire pour la maison et jardin. Ce sera en attendant mon domicile. Je pourrais de là faire des excursions, soit dans notre capitale, soit en Alsace près de ma sœur (soeur chérie, soeur accomplie, si j'ose me servir de ce terme), soit enfin à Paris, si l'un ou l'autre de mes enfans s'y fixe. — Mais c'est trop

<sup>1)</sup> S. die gedruckte «Ankündigung der Fortsetzung der Geschichte von Basel von Bürger Peter Ochs» Basel, Vaterländische Bibliothek O. 27, Bl. 90 (4. Sept. 1800). Der 3. Band erschien erst 1819.

vous occuper de moi; recevez l'assurance, citoyen ministre, de toute mon estime, attachement, devouement . . . et comme c'est à un ministre que j'ai l'honneur d'écrire . . . de mon respect.

*Pierre Ochs.*

(P. S.) Legrand<sup>1)</sup> passant tranquillement avec un de ses fils dans une rue très fréquentée, a été insulté par un ci-devant conseiller qu'il avoit cependant eu la bonhomie de saluer le premier. Ce conseiller étoit de la classe de ceux que nous nommions consonantes, très mal famé d'ailleurs, grossier, comme pain d'orge et vrai manequin, mû au secret par des gens cachés derrière le rideau. — Quelques jours auparavant on a taché de mortifier Legrand d'une autre et très puérile manière. Un incorrigible de sa rue étant mort, la famille invita à l'enterrement tous les voisins absolument, lui seul excepté.

Nos incorrigibles avoient reçu soit de Vienne, soit de Fribourg en Brisgau, soit de certains amis de Paris des avis secrets que le traité de paix auroit quelque article assez favorable pour eux. Le plan fut donc bientôt arrangé: Confondre dans l'esprit du peuple l'idée d'indépendance avec celle du rétablissement de l'ancien régime, répandre le bruit, que la France désire ce rétablissement; envoier ses émissaires ou instruire ses dévoués dans les campagnes; faire sentir que quiconque ne va pas audevant de la contre-révolution, le payera cher un jour . . . etc. etc.

Comment terminer cette anarchie aristocratique?

1. qu'on cesse de donner des espérances indirectes.
2. que l'union se rétablisse entre les patriotes, expression par laquelle j'entends tout ce qui a désiré un changement et qui a pris part à celui qui a eû lieu.
3. qu'on annule le procès de Laharpe<sup>2)</sup> et qu'on l'engage à retourner en Suisse, ne fut ce que pour quelques mois. Sa fuite a été une des raisons qui m'ont déterminé à conserver un domicile à Bâle, pour qu'on ne dise pas à nos imbécilles: «Reconnossez le doigt de Dieu; ces deux chefs de révolution, où sont-ils? l'un s'exile, l'autre émigre.»

<sup>1)</sup> Vergl. Hans Buser, J. L. Legrand in Basler Biographien I, 233 ff.

— <sup>2)</sup> Vergl. Öchsli, Geschichte der Schweiz im 19. Jahrhundert I, 293.

Vous savez combien ce texte fourniroit de phrases am-poulées à notre langue allemande théologique. C'est cette considération qui m'a empêché ou retenu de rien faire imprimer contre lui outre le dégout que j'ai toujours eû pour des écrits de ce genre.

J'ai depuis 4 mois un officier d'artillerie chez moi, fort instruit, studieux, sédentaire qui me fit au bout du 1<sup>er</sup> mois à peu près l'aveu suivant: « Vous aurez été surpris de ce que je suis venu si souvent et à des heures souvent indues dans votre appartement; j'ai voulu vérifier des faits. Je crois en entrant chez vous que vous vous enivriez<sup>1)</sup> que vous passiez les soirs au cabaret avec des tapageurs, que vous aviez des liaisons avec des femmes de mauvaise vie. Quelle a été ma surprise quand j'ai vu que vous ne buviez que de l'eau et un peu de Kirsch après le dessert, que vous vous leviez et couchiez aux mêmes heures, que vous n'alliez voir que des parents, que vous ne receviez que des amis connus et des étrangers et que vous ne vous occupiez que de philosophie, d'histoire, de belles lettres et de musique. Pourquoi m'en avoit-on imposé à ce point? « Pourquoi, monsieur, parce qu'on a lu dans Figaro qu'il falloit calomnie, calomnie, calomnie; parce qu'on a lu dans un livre d'anecdotes qu'il faut à chaque adresse différente un paquet différent; parce qu'on compte sur le proverbe très faux qu'il y a toujours feu où il y a fumée, proverbe, dis-je, très faux quand on l'applique métaphoriquement aux choses morales. — Mais, répliqua-t-il, vous en étiez donc instruit! Comment se fait il avec cela, que vous soyez toujours d'une humeur gaie et peut-être mieux portant que vos ennemis? — C'est, monsieur, que l'opinion de ceux que je n'aime pas, m'est indifférente, que quiconque me juge sans m'avoir entendu, ne sauroit être aimé de moi, et qu'en général j'ai toujours dit avec Balzac: « Mon dessein a été de tout temps de plaire à peu de personnes. »

---

<sup>1)</sup> Daß solche Verdächtigungen gegen Ochs ausgestreut worden waren, beweist das Schmähgedicht auf Blatt 39 im Miszellenband Q 71<sup>2</sup> der vaterl. Bibliothek Basel.

**Vers.****1. Au bas du portrait de mon fils Albert.<sup>1)</sup>**

Brave dans le péril, calme dans le malheur,  
 A dix huit déjà tu sus penser en sage.  
 C'est toi qui pour deux fois relevant mon courage,  
 D'un père méconnu fut le consolateur.  
 Souvenir précieux de la vertu d'un fils!  
 Tu dis: «à vos leçons je resteroi fidèle;  
 «Vous aimâtes toujours le peuple et ses amis.  
 «Si l'on vous méconnoit, j'en redouble de zèle.»  
 Et cet engagement me fit tout oublier.  
 Et rien, rien désormais ne pourra m'affecter.

**2. Pour Frédéric.**

Suis tes gouts. Quittte Mars, Uranie ou Mercure;  
 Livre toi sans réserve au bel art des Zeuxis.  
 Tes talents à des loix fidélement soumis,  
 Peuvent se rendre un jour rival de la nature.  
 Mais, mon cher Frédéric, ne les profane pas.  
 Que jamais tes pinceaux ne peignent des ingrats.

**3. Pour Guillaume.**

Combien de sentiments, image deux fois chère,  
 Tu réveilles en moi! Heureuse illusion!  
 Je vois les traits d'un fils et les traits de mon père.  
 Cher enfant, comme lui sois sociable et bon,  
 Indulgeant, toujours prêt à servir ton semblable.  
 Mais fasse aussi le ciel qu'un sort plus favorable  
 A ton ame sensible épargne le chagrin  
 D'avoir du cœur de l'homme auguré trop de bien.

**4. Pour Emma.**

Emma, ma chère Emma, rapelle-toi sans cesse  
 Ces fleurs que, jeune encore, au déclin d'un beau soir,  
 Par l'amour inspirée et sautant d'allégresse  
 Tu vins à mon insu poser sur mon mouchoir;  
 Tu guettois le moment de joie et de tendresse,  
 Où mes yeux fixeroient ce tribut de ton cœur.  
 Qu'il fut doux ce moment d'une innocente ivresse!  
 Tu reçus dans mes bras mes vœux pour ton bonheur.

<sup>1)</sup> Das Taufregister der Stadt Basel (im Domhof) gibt als Geburts- oder Tauftag der Kinder des Peter Ochs folgende Daten an:

1. Albert Ochs 26. Nov. 1780. 2. Georg Friedrich Ochs 19. Sept. 1782.  
 3. Wilhelm Ochs 28. Nov. 1784. 4. Emma Ochs 30. Sept. 1788.  
 5. Eduard Ochs 8. Juli 1790. † 1790. 6. Eduard Ochs 17. Mai 1792.

5. Pour *mon portrait*.

Des longtemps, cinq objets concentrent mes vœux:  
 L'égalité de droits, l'unité de patrie,  
 Le règne des beaux arts, des talents, du génie,  
 Des succès à la France et des fils vertueux.  
 Si des vœux, nés parfois d'un retour sur moi-même,  
 Ont imploré du ciel l'influence suprême,  
 Ce fut pour demander que tous mes sentiments,  
 Quelques soient les aspects des chances de la vie,  
 Se missent sans contrainte à l'unisson des temps.  
 Que mon ame et le sort formassent harmonie,  
 Que l'ordre des destins et non de vains désirs  
 Fût la loi de mon cœur et réglât mes plaisirs.  
 Je te rends grâce, o ciel, dont la bonté prospère  
 En m'inspirant ces vœux, daigne les satisfaire.

## II

Bâle, le 12 janvier 1802.

Citoyen Ministre,

Veuillez remettre l'incluse au citoyen Landamme. En voici la copie.

Citoyen Landamme,

«Il est des gens qui abusent de votre nom pour exciter de la fermentation en cette ville. Le bruit courut la semaine dernière que vous passeriez dimanche, avant hier, par ici. Pendant la nuit du samedi au dimanche on écrivit dans plus de 15 à 20 endroits appartenant de divers quartiers et en très gros caractères ces mots: «Vive Reding, au Diable Ochs.» Vers les onze heures du matin se postèrent ensuite vis à vis de mes fenêtres trois jeunes gens dont l'un cria ces mots avec autres gentillesses semblables. J'ai engagé mes connaissances à ne pas se permettre la moindre récrimination. Je leur ai fait sentir que ce serait servir les perturbateurs de l'ordre public. Je leur ai exprimé la persuasion où je suis que vous désaprouveriez le prétendu zèle de gens qui croient devoir signaler votre retour dans la patrie par des inscriptions et vociférations de ce genre.»<sup>1)</sup>

<sup>1)</sup> Das Schreiben des P. Ochs an Alois Reding gelangte nicht mehr rechtzeitig in dessen Hände; denn dieser war schon am 9. Januar 1801 von Paris abgereist. Vgl. Strickler, Aktensammlung VII, S. 883. Nr. 28. Jahn Bonaparte, Talleyrand et Stapfer S. 94.

Cette copie citoyen ministre, vous met au fait de tout. Nous avons ici une poignée d'aristocrates populaciens qui sont incorrigibles. J'en suis d'autant plus attaché à mes principes.

citoyen ministre salut et considération

*Pierre Ochs.*

(P. S.) C'est d'ami à ami que j'ajoute cette page. Il en des têtes ici qui fermentent prodigieusement. L'arbre de la liberté a été abattu, et il le seroit de nouveau, si on le redressoit actuellement. On dit dans les cabarets que le Landamme a obtenu qu'on rétablisse Das alte Wesen.<sup>1)</sup> Des garçons barbiers (étrangers au reste) ont fait des cocardes noire et blanche, signe de la souveraineté cantonale. J'ai vû de ci-devant sujets terrifiés de tout ce qu'ils entendent dire. Des chanteurs ont courru les caffés et auberges chantant en patois suisse des horreurs contre les Français et les patriotes d'où il est résulté des rixes. On parle de rétablir la compagnie franche, corps d'anciens bourgeois volontaires dont l'esprit bien connû menace d'en faire un moyen de terrorisme contre-révolutionnaire. On vouloit au nouvel an «redingelen». On a dit à une paisanne que les cordiers étoient très occupés à faire des cordes pour pendre les patriotes. Un Alsacien, retournant dans son village, a raconté avoir entendu dire qu'on alloit chasser tous les patriotes de Bâle. Thourneysen, le municipal et boucher de son métier à dit à la boucherie: jetzt ist bald Zeit, die Purschen beym Kopf zu nehmen. — Ainsi quand toute l'Europe jouit des bienfaits de la paix, il faut que quelques centaines d'artisans et de boutiquiers, nous empêchent d'en jouir, parcequ'ils se flattent de ravoir des sujets, des baillages et plus de la moitié des places dans le conseil. Vous savez que notre ancienne constitution était un alliage monstrueux de l'aristocratie la plus renforcée et d'ochlocratie. Les sujets étoient serfs et exclus des places, des emplois, de l'église, de l'université, des écoles, des places d'officier dans la milice comme dans le service étranger, du droit d'avoir des fabriques, d'exercer en ville commerce et métiers et d'y posséder des maisons. D'un autre côté il fallait qu'il y eut un grand et un petit conseil à peu près la moitié d'artisans bourgeois dont nommément bouchers, boulangers etc. On y étoit à vie. Les membres des conseils avoient le droit d'élection.

<sup>1)</sup> Vgl. W. Öchsli I. c. I 352 ff; Quellen zur Schweizergeschichte XI, 125.

Vous sentez combien ces messieurs regrettent ce vieux bon temps. — Le jeune homme dont je parle dans la lettre, est un certain Fäsch, fils d'un épicer qui croit achalander sa boutique en se permettant tout contre moi. — Quant à l'inscription on ne comprend pas, quel peut avoir été le but des auteurs. La nuit étoit horriblement froide; il faut qu'on ait été plusieurs; il faut aussi qu'on ait eû des échelles dans quelques endroits. Voilà les suites des espérances données à l'aristocratie; plus d'un qui avoit été tranquille, résigné ou indifférent, s'est réveillé et croit qu'il faut battre le fer tant qu'il est chaud.

---